

CHARTÉ GRAPHIQUE LOGOTYPE

Septembre 2025



SOMMAIRE



01

APPLICATION DU LOGO SUR FOND

APPLICATION DU LOGO SUR FOND

Les logotypes en couleur et en couleur inversée sont à privilégier sur fonds neutres.

Les versions en noir et blanc sont à utiliser lorsqu'elles assurent une meilleure lisibilité, notamment sur fonds colorés.



Couleur - Sur fond clair



Couleur inversée - Sur fond foncé



Noir et blanc - Sur fond coloré clair



Noir et blanc renversé - Sur fond coloré foncé

02

COULEURS

LES COULEURS

Vous trouverez ici les codes numériques et imprimés



Hex #A13428
RGB 161, 52, 40
CMYK 25, 88, 84, 21



Hex #E5814A RGB 229, 129, 74
CMYK 6, 58, 74, 0



Hex #DBC250
RGB 219, 194, 80
CMYK 17, 18, 77, 2



Hex #86AC94
RGB 134, 172, 148
CMYK 53, 18, 46, 2



Hex #94BDC9
RGB 148, 189, 201
CMYK 47, 14, 19, 1

03

RÈGLES D'UTILISATION

MARGES DE SÉCURITÉ

Des marges de sécurité ont été définies afin d'assurer la visibilité du logotype. Elles correspondent à la largeur du « s » et doivent être appliquées en tout temps.



04

EXEMPLES

UTILISATIONS INCORRECTES



X Ne pas modifier les couleurs



X Ne pas déformer le
logotype



X Ne pas déplacer des éléments



X Ne pas apposer le logotype sur un
fond inapproprié

05

APPLICATION DU
LOGOTYPE AVEC LE
MOT-SYMBOLE
CANADA

DISPOSITION ADÉQUATE DU LOGOTYPE AVEC LE MOT-SYMBOLE CANADA

Le mot-symbole « Canada » doit toujours être positionné à côté du logotype de Musicaction ([voir le kit de logos téléchargeable](#)).

MOT-SYMBOLE ET PHRASE DE RECONNAISSANCE

Le style et l'utilisation du mot-symbole « Canada » sont également décrits dans le *Guide sur la reconnaissance de l'aide financière publique*.

La phrase de reconnaissance, ainsi que ses variantes acceptées sont indiquées [ici](#).

Vertical - sans phrase



Vertical - avec phrase



Ce projet a été rendu possible en partie
grâce au gouvernement du Canada

Horizontal - sans phrase



Horizontal - avec phrase



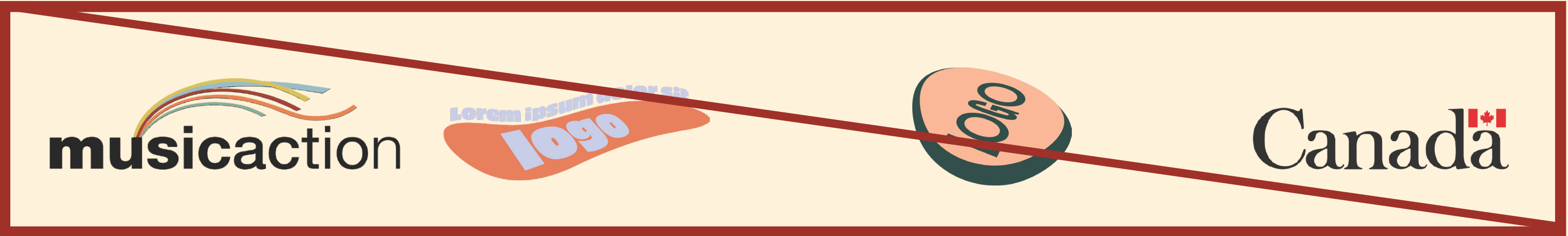
Ce projet a été rendu possible en partie grâce au gouvernement du Canada

06

UTILISATION DU LOGOTYPE

UTILISATION DU LOGO
SUR VOS PUBLICATIONS
ET COMMUNICATIONS

Conformément à l’obligation
de reconnaissance du
financement octroyé.



FINANCEMENT DE
MUSICACTION ET FACTOR

Lorsque financé par
Musicaction et Factor, le
mot-symbole « Canada » doit
être placé entre les deux
logotypes.



NON-RESPECT DES OBLIGATIONS DE VISIBILITÉ

**CES OBLIGATIONS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES
DURANT TOUTE LA DURÉE DU PROJET.**

**LE NON-RESPECT DE CES OBLIGATIONS PEUT
ENTRAÎNER UNE PÉNALITÉ DE 15 % OU
L'ANNULATION DES FRAIS D'ADMINISTRATION DU
PROJET. IL POURRA, SELON LES CAS, ENTRAÎNER LE
RAPPEL DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE.**

VOIR LA POLITIQUE COMPLÈTE EN [CLIQUANT ICI.](#)